Quelques observations à propos de l'université d'été Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain 29/30/31 août 2001, Paris

Une Université d'été « Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain » s'est tenue à Paris les 29, 30 et 31 août 2001, à l'initiative du Ministère de l'éducation nationale. Ces journées de travail qui ont réuni une centaine de chercheurs et d'enseignants ont été organisées par les inspections générales d'histoire-géographie et d'arabe. La présence du ministre Jack Lang et ses propos lors de la matinée inaugurale ont montré toute l'importance donnée par l'institution scolaire aux thèmes de cette université. Il s'agissait de travailler et de débattre en se tenant à distance de toute polémique, non sans dénoncer le procès fait à l'école d'occulter dans ses programmes l'enseignement de la guerre d'Algérie y compris les points les plus sensibles.

Enseigne-t-on correctement à l'école la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain ? Les enseignants sont-ils suffisamment formés pour le faire. ? La recherche historique fournit-elle matière suffisante à enseignement ? Quels obstacles s'opposent encore à l'écriture de cette histoire ? Comment l'école doit-elle se situer entre l'écoute des mémoires individuelles et la transmission d'un savoir ? Telles sont les questions abordées par cette université d'été qui a voulu être à la fois à l'écoute de la réflexion très actuelle sur les relations entre mémoire et histoire ainsi que sur la difficulté d'enseigner l'histoire du temps présent.

Jusqu'où l'école peut-elle aller dans la prise en charge des mémoires individuelles? L'enseignement de l'histoire ne doit-il pas permettre d'aller de l'individuel, du sensible et du particulier à la construction d'un savoir partagé, ôter l'illusion que l'expérience mène à la connaissance? C'est par le consentement aux faits que se fait la prise de distance qui permet un discours sur le passé. Cette mise à distance n'est pas toujours aisée tant s'expriment encore dans la société des mémoires antagonistes, tandis que ressurgissent sur la scène publique les violences illégales commises en temps de guerre (la torture et la répression de la manifestation du 17 octobre 1961), violences que l'Etat a voulu amnistier avant même qu'elles soient jugées. Les enseignants peuvent redouter que des tensions s'expriment dans leurs classes où se côtoient les petits enfants des soldats du contingent, des pieds noirs, des Français musulmans de l'époque, des harkis, tous porteurs de mémoires familiales différentes et parfois conflictuelles.

La société française a bien du mal à assumer son histoire coloniale et les professeurs doivent enseigner les aspects contestables de la colonisation peu conformes aux valeurs de la République et des droits de l'homme. Par ailleurs l'enseignement de la colonisation et de la décolonisation occupe une place réduite dans les cursus universitaires et la préparation des concours, ce qui est révélateur de l'intérêt, jusque-là limité, porté à ces périodes historiques.

Les différents intervenants (Henri Rousso, Jean-Pierre Rioux, Armand Frémont, Dominique Borne) ont tenu à replacer l'école dans sa fonction d'enseignement de l'histoire. L'histoire n'est pas la somme des mémoires individuelles. L'école n'a pas à obéir à l'injonction d'un devoir de mémoire par plus qu'à celle d'une volonté commémorative. Sa vocation est celle d'une mise à distance, d'une élucidation raisonnée. L'enseignement de l'histoire s'inscrit dans un temps long qui n'est pas celui des media. Il ne peut pas davantage être destiné à la formation spécifique de tel ou tel public d'élèves. Si l'on enseigne aujourd'hui la guerre d'Algérie (et la colonisation), de même que le Maghreb contemporain c'est parce qu'ils sont des savoirs de portée universelle.

Si l'on veut répondre à la « gigantesque envie de vérité » dont parle Pierre Vidal-Naquet, il faut faire « imperturbablement de l'histoire et de la géographie »

Pour reprendre les mots de Paul Ricoeur cités par le ministre « A l'histoire revient le pouvoir d'élargir le regard dans l'espace et dans le temps, la force de la critique dans l'ordre du témoignage, de l'explication et de la compréhension, et, plus que tout, l'exercice de l'équité à l'égard des revendications concurrentes des mémoires blessées et parfois aveugles au malheur des autres. »

INRP. Philosophie de l'éducation. Mémoire et histoire. Brigitte Albert-Barbier – Université d'été 2001- Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain

Les programmes permettent-ils l'enseignement de ces questions ? En réponse aux accusations qui lui ont été portées, l'institution se défend. Il est vain de lui imputer une volonté d'occultation. L'enseignement de la guerre d'Algérie est inscrit dans les programmes depuis 1983, il est donné en troisième de collège, en terminale de lycée et en terminale de Baccalauréat professionnel. La colonisation est enseignée en quatrième et en première. Les programmes d'histoire et de géographie laissent de nombreuses possibilités de traiter les relations entre la France et le Maghreb.

Les interventions d'un certain nombre d'historiens à cette université d'été ont permis de constater l'avancée de la recherche historique.

Benjamin Stora a dressé un tableau de l'historiographie algérienne de la guerre de libération. Si jusqu'à la fin des années 70 une histoire-propagande glorifiait le combat nationaliste, les années 80 ont permis de nombreux travaux historiques. Dans les années 90 une nouvelle génération d'historiens déconstruisent l'histoire officielle, remettent en question la mythologie nationale, réfléchissent sur la place du religieux et du politique, le rôle des femmes dans la guerre. Des personnages essentiels du nationalisme algérien, occultés par le FLN, font retour dans l'espace public : ainsi des aéroports portent les noms de Mohamed Boudiaf ou de Messali Hadj, une université celui de Ferhat Abass. Toutefois il existe encore en Algérie de nombreux sujets tabous (les harkis, les juifs ou les Européens d'Algérie), et bien des obstacles. Beaucoup de travaux historiques n'ont pas circulé entre les deux pays. Les échanges entre historiens ne sont guère facilités par les difficultés d'obtenir des visas pour la France, ou par les problèmes de traduction en français, en arabe ou en berbère.

En France, l'histoire de l'Algérie a été abandonnée de 1962 à 1988, à la notable exception de Charles-Robert Ageron. Depuis cette date les travaux se multiplient. Le premier colloque à l'Institut de l'histoire du temps présent en 1989, *La guerre d'Algérie et les Français* ¹, a mis fin à ce « trou de mémoire historique ».

On assiste également à une nouvelle génération de chercheurs avec deux thèses qui feront date : celle de Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*², et celle de Sylvie Thénault, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*³.

La torture s'inscrit dans une longue tradition de répression de toute forme de résistance à la colonisation. Elle s'installe vraiment lors de la bataille d'Alger. En janvier 1957 Massu, chef du pouvoir militaire, reçoit alors du gouvernement la délégation des pouvoirs spéciaux de police. L'armée a donc toute autorité sur le terrain et mène une politique de maintien de l'ordre en dehors de toute légalité. Pour ses chefs il s'agit d'une guerre contre-révolutionnaire. La magistrature a couvert ces actes, considérant comme criminels les membres du FLN et pris des mesures juridiques pour aider l'armée à remporter la guerre. Les deux intervenantes signalent l'action exceptionnelle de Jean Reliquet, Procureur de la république à Alger, qui dénonce ces pratiques et se tourne vers le ministre de la justice (François Mitterrand) pour que l'Etat prenne ses responsabilités et prononce des sanctions. Sa démarche restera sans effet.

En 1962 l'amnistie a empêché que soit posée par une partie de l'opinion la question de l'illégalité des actes commis pendant la guerre au nom de l'Etat.

Bien d'autres sujets traités par cette université d'été ne sont pas été repris ici. Le ministère de l'éducation nationale a montré un signe fort de son intérêt pour cette question. Pourtant les enseignants prenant la parole dans les ateliers ont montré, autant que leur motivation, leurs inquiétudes et leurs difficultés. Peut-on se satisfaire de la place réservée dans les programmes à la colonisation et à la décolonisation, de l'indigence de la formation initiale et continue des enseignants sur ces périodes ?

.

Notes:

¹ – Editions Fayard, 1990

² – Editions Gallimard, 2001

³ – Editions La Découverte, 2001

INRP. Philosophie de l'éducation. Mémoire et histoire. Brigitte Albert-Barbier – Université d'été 2001- Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain

Les pistes de travail restent nombreuses : encourager et développer la recherche historique, aider le travail en commun des historiens des deux rives de la Méditerranée, faciliter l'accès aux archives, renforcer la formation des enseignants, favoriser la connaissance du Maghreb contemporain. Ce sont les points que monsieur le ministre a pris l'engagement de soutenir.

Brigitte Albert-Barbier (29/10/2001)